

A.P.L. ouest

informations

bulletin régional hebdomadaire
de l'Agence Presse Libération

A.P.L. 14 rue de Bretagne 75003 Paris
29 rue J. Jaurès 44000 Nantes - Librairie 71 -
dir.: M. Clavel tél: 73.82.48

reproduction et utilisation des informations "A.P.L." entièrement libres!

bulletin A.P.L. : 1^f, abonnement (12^{nos}) : 10^f, imp.spé.

APL Nantes, périodique CCCAP 54701. APL Nantes, périodique CCCAP 54701

SOMMAIRE: MERC. 23 AVRIL N° 93

SOMMAIRE

- P. 2 : CSOC . . .
- P. 3 / Soutien Tréfi - Métaux Paysans travailleurs .
- P. 4 : P. T. T .
- P. 5 :
- P. 6 :
- P. 7 : "
- P. 8 : Dubigeon .
- P. 9 : "
- P. 10 : "
- P. 11 : "
- P. 12: Pléssé .
- P. 13 : "
- P. 14 /: En bref : La Vigne - Marou .
- P. 15 : dessin .
- P. 16 : Ciné .
- P. 17: Télévision .
- P. 18 : En bref .
- P. 19 : " "
- P. 20 : " .

P.1

C. LENDRIER .

Jeudi 24 Avril : Septembre chilien . Projection débat
Centre Jean Macé . 90 , rue Préfet Bonnefoy Nantes .
par le club UNESCO . Nantes ville à 20H 30 .

Jeudi 24 Avril : 10 H 00 .

Meeting Fac de lettres , organisé par les assistants
en droit , en grève pour information à l'ensemble de l'u-
niversité .

Jeudi 24 Avril : 14H 00. Rond point du Gêvre:

Manifest, Paysans travailleurs , FDSM , CFDT, pour li-
béraliser les prisonniers .

Jeudi 24 Avril : 20H 30 , Salle Paul Fort .

Meeting du CRIN (Centre d'information sur le nu-
cléaire)

Samedi Dimanche 26 - 27 Avril :

Week - end de réflexion du Centre Protestant de l' Ouest
(La Celle s/ Belle 79 370 tel 26 80 44 . "Lesystème nuclé-
aire, l'inflation et la crise " .

Participation aux frais à partir de 20F en fonction des
revenus .

Samedi 26 / après midi manifestation "sensine anti nucléaire"
Nantes .

Dimanche 27 Avril : Manifestation pour les bords de l'Erdre
Pont de la Jonelière 10H 00 .

Dimanche 27 Avril : Fest Noz de solidarité avec la lutte
des Travailleurs Préfinôtoux , à Coueron . La FAL (bords de
Loire)

Mardi 29 Avril : Meeting CFDT avec MEDOND SAIRE (Journée
d'action régionale pour l'emploi) .

=====

La Fédération de E du PSU et de l'UFR , dénonçant
l'implantation des centrales nucléaires sur les rives de
la Loire , appellent à participer massivement à la
Sensine anti nucléaire .

Le PSU , pour sa part , rappelle qu'il travaille dès
à présent à la constitution d'un Front nucléaire sur des
bases anti capitalistes pour faire aboutir le Manifeste
qui réclame l'arrêt immédiat du programme nucléaire sui-
cidaire du Gouvernement .

Tous les travailleurs sont concernés . Un bon nombre
d'entreprises locales envisagent de se recycler dans le
Nucléaire , pour se partager le gâteau visent à faire
de la France , un vaste laboratoire d'essai pour le seul
profit des sociétés multinationales

=====

MAIRIE DE NANTES
TRAVAUX PUBLICS

MIM/CLC 2201

Nantes le 10 Fev. 1975

Le Sénateur-Maire de la Ville de Nantes
Ancien Ministre

à Monsieur le Secrétaire général du Comité de Soutien
pour les Objecteurs de Conscience

57, rue des Hauts-Pavés 44 000 - Nantes

Monsieur le Secrétaire général,

A diverses reprises, et depuis longtemps déjà, la Municipalité a demandé, par voie de presse, que l'affichage n'ait lieu qu'aux endroits prévus, de manière à rendre la ville plus propre et plus accueillante.

Comme cela avait été également annoncé et en exécution d'une décision du Conseil municipal en date du 25 septembre 1972, il est procédé désormais à l'enlèvement des affiches illégalement posées.

C'est ainsi que, pour votre compte, mes services ont procédé à un enlèvement d'affiche apposée sur les murs du Marché de Talensac.

Ce travail a représenté une dépense de 20,00 F qui sera prochainement mise en recouvrement par M. le Trésorier principal de la Ville (CCP 8002.47) et que vous voudrez bien verser dès réception de l'avis qu'il vous adressera à cet effet.

Veillez agréer...

Ainsi le Conseil Municipal qui est respectueux de la Démocratie" sait trouver la ligne (la ligne Morice sans doute?) de partage entre la "propreté" de la ville et la liberté d'expression.

Pour nous CSOC, pas question de payer.

Allez Morice, un beau geste!. Fais nous un procès si tu es si fier et sûr de ta légalité, on pourra parler de ce qui s'appelle:
"UN ABUS DE POUVOIR"

CSOC

TREFIMETAUX SOUTIEN LES PAYSANS

Le syndicat CGT de TREFIMETAUX ET L'AG DES TRAVAILLEURS apportent leur soutien aux paysans, victimes de larépression dans l'affaire de PLESSE .

RAPPELIENT QUE: que leur lutte est la même , pour le droit au travail. la même que celle des travailleurs pour la défense de l'emploi .

Leur solidarité est la même que celle apportée par les Paysans pendant le conflit TREFIMETAUX .

SYNDICAT DES METAUX . SYNDICAT CGT .
TREFIMETAUX . COUERON .

TREFIMETAUX APRES 8 SEMAINES DE MOUVEMENT .

+++++

Mercredi 22 : Les travailleurs décident de reprendre . Le travail .

Les AG du matin et de l'après midi ont choisi de reprendre le travail à 45% des voix (40 % étant pour la poursuite de la lutte et 15% s'abstenant .) . L'alternative était : En cas de poursuite , durcir le mouvement avec occupation de la boîte , et jonction avec tous les autres secteurs en lutte .

Les résultats du vote sont : la mobilisation extrême , qu'a fait mis en évidence la séquestration , la veille , démontre qu'il existait un fort courant combatif , capable d'assumer pleinement ces tâches . Mais le risque était que les non - grévistes (qui représentent près du 1/3 des travailleurs) , mis au pied du mur , par une occupation , raidissent leur position . C'est pour éviter cette division , et pour terminer la lutte dans l'unité que les travailleurs ont décidé de reprendre le travail . Mais la mobilisation n'est pas morte , et le ingénieur de la mécanique , qui voulait faire baisser les " bonis " , a vu les travailleurs débrayer tout l'après - midi , jusqu'à ce qu'ils obtiennent satisfaction .

Les derniers acquis de la séquestration ne sont pas négligeables :

c'est la suppression des catégories manoeuvre ordinaire
manoeuvre ordinaire

manoeuvre de force qui sont promues OS1

Pour un M.O , c'est 70 CTS de mieux de l'heure .

P.T.T. : PRIVATISATION ?

1- POURQUOI CETTE CONFERENCE DE PRESSE ?

Il s'agit pour nos organisations de faire le point sur la situation aux PTT et cela, 5 mois après le conflit d'Octobre-Novembre 1974. Notre dernière conférence de presse s'était déroulée pendant ce conflit. Il nous est apparu indispensable de rencontrer à nouveau la presse pour que par elle l'opinion publique soit saisie de nos préoccupations.

2- CFDT-CGT-FIT ORGANISENT UNE QUINZAINE D'INFORMATION

Cette quinzaine de sensibilisation, décidée par nos fédérations a commencé le 14 Avril. Pour les travailleurs des PTT, il s'agit de réfléchir, d'analyser l'évolution de leur administration depuis la grève. Pour le public: être informé des difficultés croissantes qui connaissent les PTT du fait du manque de moyens mis à leur disposition. D'autre part, il est discuté aujourd'hui même des télécommunications (au niveau du gouvernement). Le 30 Avril, les grandes lignes du budget 1976 seront définies.

3- NOS PREOCCUPATIONS D'ALORS

Les principales revendications portées en Oct. Nov. étaient les suivantes:

- arrêt du démantèlement
- augmentation importante des effectifs
- résorption de l'auxiliaariat
- revalorisation uniforme des salaires (200 F pour tous) avec fixation d'un minimum des ressources, dans l'attente d'une réforme des catégories.

Le relevé des propositions, présenté par LEBORG, abordait partiellement certaines de ces préoccupations et le gouvernement s'engageait à leur donner une réponse.

Par ex. sur: Le statut, l'unité PTT, les effectifs

Ce relevé de propositions, jugés trop imprécis et très insuffisant par nos organisations, n'en leurure pas moins l'acquis collectif des travailleurs pleins en lutte. Nous sommes en droit d'exiger son application sans restriction.

5 mois après la grève, seuls quelques points de celui ci sont appliqués:

- rien sur la titularisation des 6000 auxiliaires
- rien sur la réforme de certaines catégories (distribution D.M)
- rien sur la création d'effectifs supplémentaires.

Des promesses, que des promesses !! les 2000 postes supplémentaires prévus au 1^{er} Juillet 1975 semblent s'être volatilisés, évaporés. L'ELCFC aurait-il été linogé avec ses engagements et ceux du gouvernement ???

L'EVOLUTION DES PTT NOUS INQUIETE

VA T-ON ROMPRE L'UNITE DES PTT ?

De puis quelques années, notre administration connaît de profonds bouleversements dus:

- à l'évolution technologique et surtout aux Télécom.
- aux changements de structures aux Télécom (7 modifications en 10 ans)
- aux critères de gestion des entreprises privées qui sont mises en place dans un soucis de rentabiliser à tout prix.

De plus en plus, 2 secteurs apparaissent nettement:

1) Poste et S. Financiers

Ce secteur dit non rentable pour le pouvoir à cause des charges qu'elle assure indument et l'utilisation des fonds des chèques postaux (prêtés à moins de 3% au trésor) (L'emprunt PTT lui, sera à 10,50%)

2) Télécom

Un secteur excédentaire à gros investissements, en pointe technologique et apparaissent comme une source de profits importants.

En voulant rentabiliser à tout prix les PTT, le pouvoir s'oriente vers deux objectifs:

1°- Rompre l'unité PTT et ainsi permettre aux firmes d'y faire la loi mais aussi, du beurre.

2°- Supprimer le rempart Statut qui s'oppose à cette séparation des 2 branches. D'où les attaques incessantes contre ce statut et les adaptations voulues par l'administration (le dernier projet date de Janvier).

LA SITUATION EN LOIRE ATLANTIQUE

Lorsque les travailleurs des PTT se battent contre la privatisation et contre le démantèlement, ils demandent parallèlement une augmentation importante des effectifs de titulaires. Le manque de personnel ne peut qu'accélérer la dégradation du service rendu par les PTT à un public, qui ne comprend plus et qui s'inquiète de sa détérioration due au manque de formation des agents mais aussi à la mouvance trop grande du personnel auxiliaire qui, dès qu'il le peut, cherche autre chose.

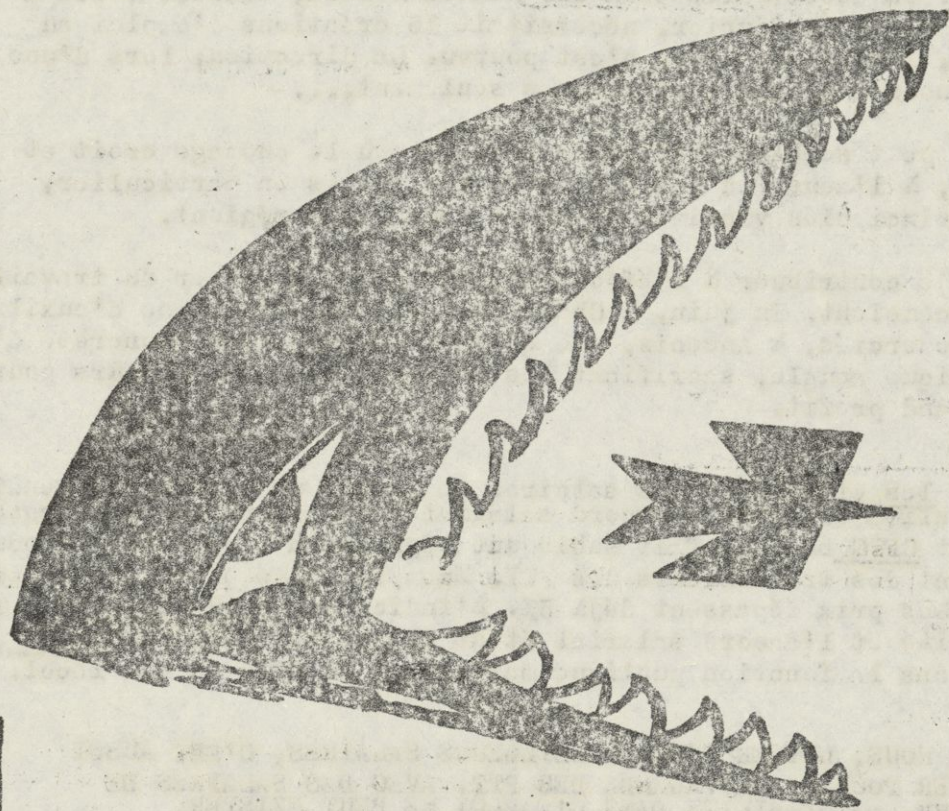
En Loire Atlantique, Poste: 2300 agents titulaires
1250 " auxiliaires, soit
35 % du personnel.

Après les télécoms, la poste recrute de plus en plus d'auxiliaires.

Nantes gare: 511 agents: 370 titulaires, 140 auxiliaires (27%)
Ancenis: 19 postes à la distribution: 12 titulaires, 7 auxiliaires permanents.

Les choix de la boîte ne peuvent même plus être mis en pratique, les moyens n'y suffisent pas.

LES PTT EN DANGER



ION... AUX TRUSTS,

POUR LA DEFENSE DU SERVICE PUBLIC.
POUR QUE LES PTT SOIENT AU SERVICE DE TOUS.

IL FAUT = DES CREDITS
DES EQUIPEMENTS
DES EFFECTIFS

CGT - CFDT - FNT

Un exemple: la décentralisation sur Nantes Rollin, décidée voici 2 ans, et réalisée en février, nécessitait 15 créations d'emploi au S. Général. A ce jour, aucun n'est pourvu. La direction, lors d'une audience, nous a promis 3 titulaires seulement....

Ce ci peut sembler aberrant à l'époque où le chômage croit et s'amplifie, à l'heure où les jeunes et les femmes en particulier, sont les principales victimes (surtout dans notre région).

Loin de contribuer à l'effort nécessaire pour donner du travail, les PTT licencient. En juin, à Chateaubriand, une vingtaine d'auxiliaires sont remerciés, à Ancenis, une quarantaine....Preuve concrète d'une même politique aveugle, sacrifiant les intérêts des travailleurs pour un plus grand profit.

Outre les effectifs, les salaires demeurent un objectif revendicatif d'actualité aux PTT. L'accord salarial 1975, signé par les organisations FO et CFTC et FNEN, fait subir une régression importante au pouvoir d'achat des travailleurs des PTT. Exemple: 3,8% pour le premier semestre. Les prix dépassent déjà 5%. L'indice des prix INSEE ne reflète pas la réalité et l'accord salarial étant indexé sur l'indice INSEE, les salaires dans la fonction publique marqueront en 1975 un net recul.

POUR NOUS, LUTTER POUR DE MEILLEURS SALAIRES, C'EST AUSSI LUTTER POUR LA SAUVEGARDE DES PTT. AVEC DES SALAIRES DE MISERE, LA STABILITE DANS L'EMPLOI NE PEUT EXISTER.

oo

Notre correspondant APL précise que la volonté de démantèlement des services publics se confirme dans les 2 faits suivants:

- 1- un inspecteur général a été vidé pour avoir dénoncé le scandale des achats par les PTT à 5 ou 6 fois le prix du matériel de sociétés privées.
- 2- des centrales téléphoniques privés "Centrx" sont faites pour les gros abonnés. Dans l'intérêt bien sur des masses populaires !

N.B. Vendredi à 14 H 30 une motion et une pétition seront apportées à la préfecture.

DOCUMENT :

Les accords DUBIGEON 1974

DUBIGEON NORMANDIE NANTES

ACCORD D'ENTREPRISE 1974

Entre :

La Direction de DUBIGEON-NORMANDIE

S.A. Chantier de NANTES,

d'une part,

les syndicats C.F.D.T. et C.G.T.,

d'autre part,

Il a été convenu ce qui suit : (...)

REMUNERATIONS.

Indexation des salaires.

- Pendant la durée de l'Accord, les salaires et appointements suivront les variations d'un indice de référence obtenu comme suit :

- a) Indice national d'ensemble des 295 postes publié mensuellement par l'I N S E E, cet indice étant affecté du coefficient 2.
- b) Indice des prix de la C.G.T., affecté du coefficient 1.
- c) Indice des prix de la C.F.D.T. affecté du coefficient 1.

L'indice de référence destiné à suivre l'évolution du coût de la vie sera donc :

$$\frac{2 \text{ INSEE} + 1 \text{ CGT} + 1 \text{ CFDT}}{4}$$

Cette valeur de l'indice de référence, variable chaque mois, est appelée au chapitre suivant "valeur affectée".

- Le mécanisme de l'indication sera le suivant :

Au 1er Avril 1974, une provision de 2 %, à valoir sur les futures variations de l'indice de référence, sera accordée au personnel sous la forme d'une augmentation des salaires et appointements, ceux-ci restant fixes tant que la "valeur affectée" n'aura pas augmenté de 4 % par rapport à sa valeur d'origine (Janvier 1974).

A partir du 1er jour du mois dont la "valeur affectée" montrera un écart égal ou supérieur à 4 % par rapport à sa valeur d'origine, une augmentation générale des salaires et appointements interviendra.

Cette augmentation sera égale à la différence entre l'écart constaté et la provision. Une nouvelle provision sera versée de même valeur que l'augmentation.

Le processus sera continué dans le temps, permettant aux salaires et appointements de suivre l'évolution de l'indice de référence, les recalages successifs ayant lieu chaque fois que l'indice aura progressé de 4 % par rapport à sa valeur au recalage précédent.

Exemple :

1er constat

Provision initiale : 2 %

Ecart constaté de l'indice :

4,2 %

Différence : $4,2 - 2 = 2,2$ %

Augmentation + provision :

$2,2 + 2,2 = 4,4$

Constat suivant :

Provision : 2,3 %
Ecart constaté de l'indice :
4,2 %
Différence : 4,2 - 2,3 = 1,9 %
Augmentation + provision :
1,9 + 1,9 = 3,8 %.

Amélioration du pouvoir d'achat

Outre l'indexation indiquée ci-dessus, les rémunérations mensuelles seront majorées uniformément de :

- 50 F. le 1er avril 1974
 - 20 F. le 1er octobre 1974
- sur la base de 40 h 00, soit 173 h 33 par mois.

Le personnel embauché pendant la durée du présent Accord bénéficiera de ces augmentations.

SALAIRE-PLANCHER

A compter du 1.4.74, tout membre du personnel est assuré de recevoir un salaire brut minimum de 1 400 F. par mois, pour 40h00 de travail par semaine ou 173h33 de travail dans le mois, non compris la provision versée au titre du chapitre concernant le mécanisme de l'indexation.

En cas d'absence en cours du mois, le chiffre ci-dessus est réduit proportionnellement au nombre d'heures effectuées.

Le salaire-plancher ne s'applique pas aux femmes de ménage.

PRIME EXCEPTIONNELLE AU 1.4.74.

Une prime exceptionnelle égale à 12 fois 0,5 % soit 6 % des salaires et appointements mensuels 173H33 (mini + galon + ancienneté) de mars 1974, sera versée avec la paie d'avril 1974. Cette prime sera au minimum de 120 F.

Pour l'application de ce salaire-plancher,
- il est tenu compte du salaire, du galon et de la majoration de 50 F. ci-dessus,
- il n'est pas tenu compte de l'ancienneté, des primes, ni des indemnités.

Le chiffre de 1 400 F. sera révisé au cours de l'année, en fonction des augmentations générales découlant de l'application de l'Accord, y compris la majoration de 20 F. du 1.10.74.

Cette prime sera versée au personnel ouvrier et E T D A M inscrit à l'effectif à la date de la signature du présent accord, les absents pour maladie ou accident percevant cette prime s'ils sont encore dans la période d'indemnisation.

A ce versement s'ajoutera une prime uniforme de 40 F., allouée à l'occasion du lancement de la drague N° 140.

Cette prime sera versée aux membres du personnel ouvrier et E T D A M inscrits à l'effectif à la date du 19.4.74, et qui ne seront pas absents (sauf le cas d'accident du travail) depuis plus de 3 mois.

REDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL

À compter de la signature du présent accord, les 5 minutes quotidiennes de récupération des "Ponts" seront supprimées, les "Ponts" demeurant chômés et payés dans les conditions prévues par l'accord du 29.1.69.

Cette réduction d'horaire ne s'imputera pas sur les dispositions qui pourraient résulter d'un Accord entre les Organisations Syndicales et l'U I M M.

DOCUMENT: DUBIGEON

Les Propositions CGT - CFDT 1975

Nous portons à la connaissance du personnel, le contenu du projet d'accord d'entreprise 1975, élaboré en commun par la CFDT et la CGT, et remis ce jour Jeudi 13 mars 1975 à la Direction.

SALAIRES.

a) Salaire Plancher :

Porté à 1 700 F. (non comprise l'augmentation du 1.4.75)

b) Clause de Révision :

Reconduction de la clause de révision obtenue en 74, mais avec les seuls indices Syndicaux C G T - C F D T à défaut d'un indice reconnu par tous.

c) Augmentation du Pouvoir d'Achat :

Sur la base de 120 F. supplémentaires à savoir :

- 80 F. au 1.4.75

- 40 F. au 1.9.75.

(ces sommes étant indexées sur le coût de la vie et comptant pour le calcul de l'ancienneté).

d) Incorporation dans la taxe des 50 F. et 20 F. obtenus en 74.

e) Prime de 6 % avec un minimum de 150 F. au départ de l'accord.

TEMPS DE TRAVAIL.

a) Retour rapide aux 40 H.

La diminution correspondante étant compensée à 100 %.

- Nous proposons le calendrier suivant :

- 9 mn " " au 1.10.75

- 9 mn " " au 1.1.76

- 9 mn par jour au 1.4.75

- 9 mn " " au 1.7.75

b) Récupération des heures supplémentaires effectuées sans perdre la majoration des heures à venir.

CONGES

a) 2 jours de congés supplémentaires à prendre librement (pour aller vers la 5ème semaine)

b) Congés annuels : Etalement.

ANCIENNETE

a) Prime d'ancienneté : 1 an : 1 %
2 an : 2 %

allant jusqu'à 18 ans 18 %.

b) Ancienneté reconnue dans la Profession.

PRIME ANNUELLE

a) Même formule que 1974, mais appliquée sur la masse salariale Horaires-mensuels.

b) Incorporation progressive du supplément hiérarchique dans la prime uniforme annuelle, en prenant comme base de calcul le maximum actuel éventuellement majoré des augmentations de salaires.

DROIT SYNDICAL

a) Une heure Mensuelle d'information payée, pour l'ensemble du personnel.

- b) Libre accès au local syndical de toute personne invitée par l'organisation.
- c) Elargissement du temps de délégation, à savoir :
 - Suppléants, même temps que les Titulaires
 - 25 H. pour les délégués Syndicaux.

DIVERS

- a) Retraite complémentaire
Augmentation du taux de cotisation porté à 6 % afin de permettre convenable pour tous.
- b) Jeunes
Réintégration dans l'entreprise après l'Armée.

c) Femmes :

- Paiement du temps passé aux séances de préparation à l'accouchement sans douleurs.
- Temps de repos pour les femmes enceintes de plus de 3 mois.
- d) Paiement d'un jour à la rentrée scolaire, pour l'un des parents.
- e) Comité d'Entreprise

Budget porté à 3 % de la Masse Salariale.

LES ORGANISATIONS SYNDICALES
C.F.D.T. - C.G.T. de D.N.

NANTES, le 13.3.75

REVUE DE PRESSE A.P.L.

SOUTENIR LES INTERIMAIRES OU LES MARCHANDS D'ESCLAVES

id INFORMATION DEBAT

N° 15
Prix : 1 F
46, rue Fouré
NANTES
44000
Tél. 73.45.28

EDITE PAR LES SECTIONS DE NANTES DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

qui se défend de la
pour justifier ce
principe, le pouvoir affirme qu'il

BRASSERIE DE LA MEUSE : QU VEUT EN VENIR RIBOUD ?

avec la municipalité, avec leur député Georges Marchais, sont les cotés des travailleurs de Vais.

Gol, Riboud, P.D.G. du trust B.S.N. — qui a réalisé en 1973 un chiffre d'affaires de plus de 900 milliards d'anciens francs — peut-il être considéré de maintenir en vie la Brasserie de Nantes.

Créer au plus bas prix. Aux parents, le S.M.I.C. à leurs enfants ; le S.M.I.C. culturel ; le service minimum garanti proposé par Giscard est en fait le savoir nécessaire au service des monopoles garantissant le minimum de dépenses pour le maximum de profits.

3. - C'EST UNE REFORME ANTI-LAIQUE

La réforme Haby comporte de nouvelles et graves atteintes au principe de laïcité. Outre le fait que, comme nous l'avons vu, elle tend à livrer de plus en plus la formation professionnelle au secteur privé, elle contient des menaces comme l'abandon du monopole d'Etat de la collégialité.

En fait, il s'agit de mettre sur un pied d'égalité les établissements privés et publics, dans le sens d'une concurrence chère aux principes « libéraux » de Giscard qui le conduisent à une admiration sans bornes pour le modèle américain.


que l'on ne peut pas... et...
RATIFIE UN Français sur DEUX

EUROMARCHÉ

rique démocratique pour le commerce. Il prend en compte les divers intérêts en jeu : ceux des commerçants, mais aussi ceux des consommateurs et des salariés du commerce.

Sans aucun doute, dans le cadre de la solution proposée, les salaires des commerçants ne seront pas affectés.

ment, un ensemble de possibilités précises, et en outre qui aura, en tout cas, un rôle à jouer.



MANPOWER

TRAVAIL TEMPORAIRE

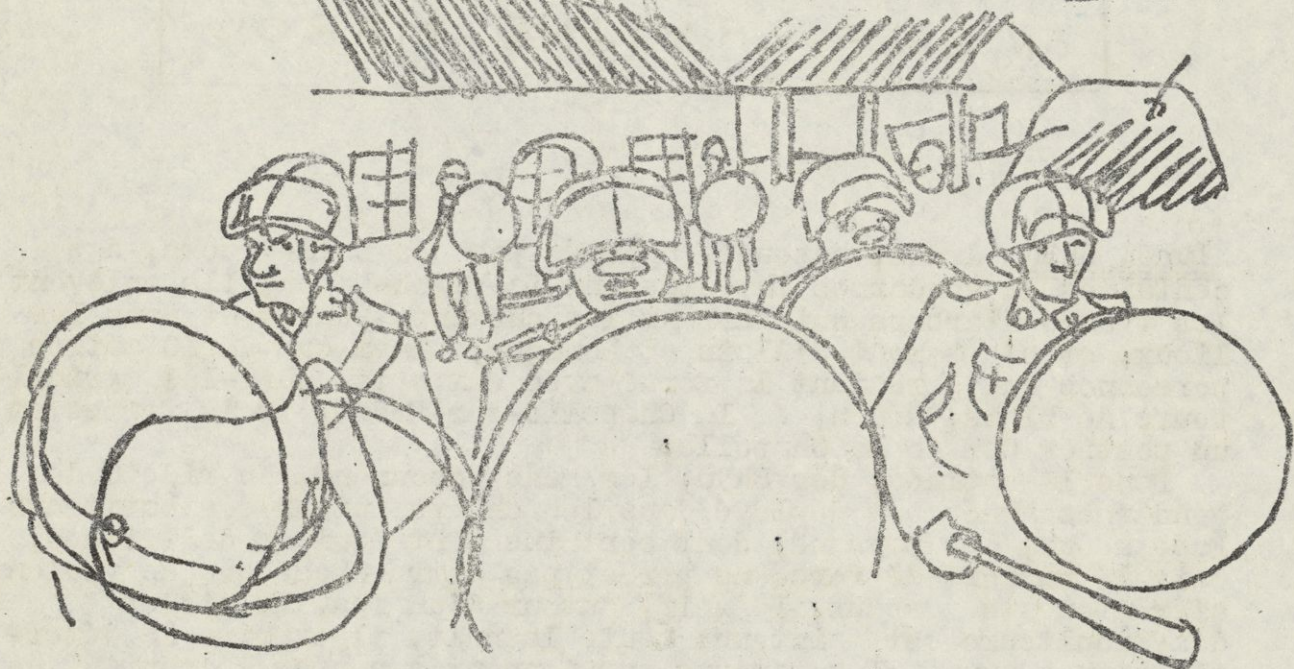
8, Allée Turenne - NANTES - Tél. 73.95.70

OFFRE PERMANENT D'EMPLOIS

- BUREAU
- INDUSTRIE
- BATIMENT

Brasseries (S.M.I.C.), à laquelle appartient l'usine de Nantes, a été absorbée par B.S.N. Le groupe dont Riboud, le P.D.G., se veut « patron social », emploie 73 000 salariés. Après sa tentative manquée de merger la main sur St-Gobain, il fusionne en 1972 avec « Gervais-Danone ». Implanté en Belgique et en Allemagne, il accuse en 1973 un chiffre d'affaires de 9 milliards 500 millions (NF) et 292 millions (NF) de profits.

PLESSE



LA CAMPAGNE SE REPEUPLE...

RATONNAGE DANS LES RUES DE NANTES après la manifestation de soutien aux 12 Paysans inculpés .

À la suite de la manifestation d'hier soir , les flics se sont vengés, comme nous l'avons dit ailleurs .

Ils ont chargé lors de la dispersion de la manif , grenades lacrymo

Mais ce n'est pas tout . Notre brave maréchaussée s'est déchainée , alors que les manifestants étaient les mains vides, une grande ratonnade a eu lieu .

Les flics ont sillonné les rues , pendant une heure ou deux , faisant la chasse aux militants, passages à tabac sur les trottoirs , dans les cars.

Bilan de la nuit folle : un ouvrier à l'hôpital , côtes et bras cassés . Les flics se sont vengés sur les voitures Place Viarme: 8 voitures ont eu les pneus crevés . Les propriétaires des voitures ont porté plainte.

EN BREF - LA VIGNE - MAROU

Lundi 6h30. Armés, casqués, appuyés par des half-tracks, des centaines de gendarmes investissent La Vigne-Marou. Ils enlèvent les troncs d'arbres qui barrent les chemins, pénètrent dans les lieux, et s'emparent d'Alain et Monique, ainsi que de 10 autres personnes qui gardaient la ferme avec eux cette nuit-là: agriculteurs de Blain, Redon, de La Chapelle-sur-Erdre, trois femmes et un postier CGT de La Chapelle.

Dans la matinée, dès 8h30, les gens accourent. Un rideau de gendarmes armés est déployé dans les champs autour des bâtiments. Face à eux, les paysans, dont certains sont équipés de triques, mais le rapport de force ne permet pas autre chose que de violents affrontements verbaux. Le soir, autour d'un feu, un piquet d'agriculteurs est maintenu: toute la nuit, il exprime la détermination courante. Les paysans parviennent à couper le courant de la ferme, les flics sortent alors en armant leurs fusils, croyant à une attaque...

Mardi, les I2 passent en flagrant délit: Droit de propriété, contre Droit au Travail? Mais non, " détention d'engins incendiaires" (quelques bouteilles d'essence). Dans la journée, un tract est distribué dans la manif des métallos, des inscriptions à la peinture sont visibles sur les murs aux quatre coins de Nantes. Les syndicats ouvriers n'acceptent pas que les paysans s'expriment dans leurs meetings. Par contre, l'UD-CFDT dans un communiqué assez vigoureux, se déclare solidaire, contre la répression et pour le droit au travail.

Mercredi, dernière minute: le tracteur des Mazery avait été enlevé en même temps que les neubles et mis en fourrière; (avec l'aide passive d'un garagiste de Plessé). Au cours de la manif de Mardi soir à la prison de Saint-Nazaire, le tracteur est récupéré par les paysans devant la sous-préfecture et mis en lieu sûr.

<p>Le CFDT appelle à la manifestation de Jeudi, 24 avril. Le CGT participe demain à la rencontre entre les syndicats et les partis politiques.</p>
--

POUR AVOIR DEFENDU LE DROIT AU TRAVAIL, 12 DES NOTRES SONT
EN PRISON POUR DES DUREES ALLANT DE 15 JOURS A PLUS DE DEUX
MOIS FERME

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Parce que nous sommes dans un monde économique en crise où le chômage s'amplifie chaque jour, parce que les terres restent en friche et que des agriculteurs en manquent, un jeune ouvrier agricole en chômage, depuis quelques mois, et sa femme ont été installés le 4 Avril dernier, sur une ferme libre depuis 3 ans "La Vigne Marou" à PLESSE. Cette installation s'est faite par des paysans de PLESSE et des environs.

Cette ferme avait été exploitée autrefois par le Comte ARMAND qui, ruiné, en avait abandonné l'exploitation à la suite d'une vente judiciaire en 1967. Elle fut ensuite exploitée par un agriculteur pendant 5 années. Il l'a laissée libre en 1972.

Depuis cette date, le propriétaire refuse de la louer à qui que ce soit. Il préfère laisser pousser les ronces ou bien vendre l'herbe sur pied à des marchands de bestiaux en dehors de toute législation, ou encore y mettre quelques chevaux de course, mais surtout "pas louer à un agriculteur".

Cette situation est intolérable quand on sait que, dans le même temps, des jeunes paysans ne peuvent trouver de terre. Ils devront, eux aussi, rejoindre le rang des chômeurs. C'est inadmissible d'autant plus que sur le même domaine deux autres fermes sont également en friche, soit 75 Ha au total.

Un Jugement ordonnant l'expulsion du jeune couple d'exploitants eut lieu le MARDI 8 AVRIL, sans tenir compte des motifs de l'action et de la situation créée sur la région. Malgré cela, pendant 15 Jours, l'occupation et la remise en état de la ferme s'effectuent. Pour concrétiser cette installation des travaux ont été organisés (labours, défrichement, remise en état des bâtiments).

Depuis 15 Jours, nous avons dû faire face à des provocations multiples de la part des défenseurs du Comte (menaces avec fusil, coup, etc ...).

De notre côté, nous avons tout fait pour éviter tout incident. Nous tenons à souligner, contrairement à la presse, que l'incident du VENDREDI 18 au soir au Château du Comte, n'a rien à voir avec l'action de la Vigne Marou.

.../...

.....

Malgré toutes les tentatives de négociations entreprises jusque là pour obtenir un bail, malgré les contacts en cours avec la Municipalité, la Préfecture et certains copropriétaires, le Pouvoir a envoyé les forces de l'ordre pour y déloger les occupants de la Vigne Marou qui ont été jugés dès le lendemain matin et condamnés dans des conditions invraisemblables : pas d'avocat, accusations injurieuses du Procureur, impossibilité d'organiser leur défense.

Ce que nous avons vu au Tribunal nous a rappelé les Tribunaux d'exception de certains colonels.

POUR EXIGER :

- . La libération immédiate des 12 emprisonnés.
- . L'installation avec bail d'ALAIN et MONIQUE à la Vigne Marou.
- . Pour lutter contre le chômage et pour le respect du droit au travail :

UN GRAND RASSEMBLEMENT
AURA LIEU

JEUDI PROCHAIN 24 AVRIL à 14 H.

AU ROND POINT DE LA FORET DU GAVRE (Rte Blain-Guémené).

NE PAS AGIR CE JOUR LA, C'EST ACCEPTER L'INJUSTICE QUI NOUS EST FAITE ET LA CONDAMNATION DES 12 EMPRISONNES.

EN CONSEQUENCE, TOUS AU ROND POINT JDUDI PROCHAIN.

23.04.75

Comité de Soutien.
Paysans-Travailleurs.
F.D.S.E.A.

TELEVISION

"OTELO SARAINA DE CARVALHO"- Emission de Jean François Chauvel, Dominique de Roux et Pierre-André Boutang. Un reportage sur le mouvement des forces armées portugaises et sur son chef le général Otelo de Carvalho (24 Avril-21 H 10- 1^o chaine)

" TROTSKY HIER ET AUJOURD'HUI "- Emission de Bernard Pivot, Gilles Laponge, Claude Barma et Roger Kahane. Débat sur Trotsky à propos du livre de Gérard Rosenthal: "avocat de Trotsky". Participent au débat en plus de l'auteur: Jacques Duclos, Arlette Laguiller, Jean Rabaut et David Rousset (25 avril-21 H 40-2^o chaine).

" LA SALAMANDRE ", film d'Alain Tanner (Suisse 1971).
Le film qui a révélé le cinéma suisse. Oeuvre de contestation sociale remettant en cause le fameux "bonheur suisse". Portrait d'un personnage féminin déclassé essayant de s'en sortir individuellement. Oeuvre importante par le regard réaliste porté sur le contexte social où évolue le personnage central. Noter l'absence totale de psychologie (25 Avril-22 H 55-2^o chaine)

" NUIT ET BROUILLARD ", film d'Alain Resnais (France 1952)
Une des grands classiques du court métrage. Un des premiers films sur les camps de concentration nazis. Reflexion emprunte d'une grande dignité, mais plus humaniste que politique. (26 avril-20 H-3^o Chaine)

" L'ESPOIR ", film d'André Malraux (France 1939). un autre grand classique du cinéma. Une chronique de la vie des aviateurs des Brigades Internationales. Film traversé par l'idéalisme, l'humanisme, le goût de l'action chers à Malraux. Mais, tourné en été 1939, à Barcelone, entre 2 bombardements et dans la Sierra de Teruel, ce film est bien le seul où passent de manière inoubliable la guerre d'Espagne.

C I N E M A

" AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU ", film de Werner Herzog (Allemagne 1973).
Film historique sur les conquistadors en Amérique du sud, à l'époque de la renaissance. Si cette réalisation montre bien les buts impérialistes des conquistadors, elle est néanmoins ambiguë, car l'auteur est fasciné par les personnages qu'il met en scène. Film à rattacher au courant baroque du jeune cinéma allemand.
(cinéma Katorza III, 3 rue Corneille, tous les J. 15H-20H10-22H15)

" LES SENTIERS DE LA GLOIRE": film de Stanley Kubrick (USA 1957). Ce film est célèbre depuis 18 ans pour son interdiction en France. Interdiction en fait occulte (après des manifestations violentes en Belgique, lors de la sortie du film, aucun distributeur français n'eut le courage de le programmer--Nous étions en pleine guerre d'Algérie). Film sur la première guerre mondiale et sur les exécutions "pour l'exemple" de 1917. Film très réaliste, sans concessions mais ambigu car vaguement pacifique, il n'explique pas la guerre bourgeoise que fut 14-18. Réalisé par l'auteur d'"Orange mécanique" qui possédait déjà le sens de l'image choc et un ton très sarcastique.
(cinéma le Katorza II--3 rue Corneille-- Tous les jours 15 H 21H 15, les samedis 8h30/11h15)

" A BOUT DE SOUFFLE" film de Jean luc Godard (France 1959). Un des films qui a lancé la "nouvelle vague" et Jean luc Godard. A partir d'un sujet de type policier, Godard détruisait la syntaxe cinématographique alors en vigueur et épousait le cinéma de type matérialiste qui sera le sien par la suite. Film très important.

Cinéma le Versailles- 15 quai de Versailles- Tous les soirs 20 H 15)

En continuation: "Dupont la joie" (Katorza 4)
" Violence et passion" (Colisée)
voir APL précédent.

J. LANDREAU

IMPORTANT

Il faudrait que nous recevions un maximum d'articles avant le Lundi soir, pour que nous puissions faire taper les articles, autrement on est complètement débordés le Mercredi.

C'est en partie pour cette raison, que le bulletin est techniquement de mauvaise qualité. En outre, nous avons acheté une nouvelle ronéo qui n'est pas encore réglée.

On recherche des gens pour frapper des stens en particulier le mercredi matin et après midi.

On rappelle que nos réunions ont lieu le Lundi soir, et que l'on tire le bulletin le Mercredi matin, après midi et soir. Venez nous aider.

EN BREF : UNE SEMAINE CHAUDE

- MARDI: La manif la plus brève... Convoquée à 10 heures place de l'â D u c h e s s e Anne, les métallos nantais sont dispersés à 10h30 place du Commerce, après un discours de 5mn et un parcours de 500m, évitant tous les possibles points chauds (intérim, parc-mètres). De nombreux ouvriers arrivaient encore, au moment du repli des banderoles, tout comme les paysans-travailleurs à qui la parole est évidemment refusée: droit au travail, répression peut-être, mais ne mélangeons pas les problèmes. Demobilisation concertée: mais après une semaine riche en événements de toute sorte, tout n'est peut-être pas terminé. Rappelons les faits:

- Mercredi 16 Avril: manifestation lycéenne contre la répression (12 é l è v é s e x c l u s à La Chauvinière, où la lutte contre la Réforme Haby avait repris après Pâques). A la fin de la manif, aux alentours du Rectorat, puis de la Fac de Science et du Carrefour Michelet, de violentes bagarres éclatent avec la police grenades lacrymogènes, pierres, cocktails-molotov. Affrontements jusqu'après 20h30, plusieurs blessés. On apprend au même moment l'annulation de toutes les sanctions. Retour au calme le Jeudi et reprise des cours.

- Jeudi 17 Avril: Saint-Nazaire: les lettres du licenciement du personnel de la SOTRIMEC sont prêtes. Les ouvriers participent à la manifestation de Redon, où la situation de Garnier est identique à la leur. Un autre point commun, le PDG-escroc Maury.

- Jeudi 17 Avril: Coueron: réunis en Assemblée Générale, les travailleurs de Tréfinmétaux accordent d'extrême justesse leur soutien aux propositions de la CGT: 51% contre 46%, qui eux demandent le maintien des revendications initiales. Les travailleurs de Tréfinmétaux, usine considérée comme sage jusqu'à cette année, sont en lutte depuis le 28 Février (revendications salariales): débrayages dans l'entreprise et défilés se succèdent.

- Jeudi 17 Avril: Donges: le directeur du personnel de Saunier-Duvai se q u e s t r é a u l o c a l de la CGT jusqu'à 3 heures du matin ("maintenu en réunion, mais non sequestré" d'après la CGT). Les gardes-mobiles s'apprêtaient à intervenir. M. Bartholon était venu de Paris confirmer 40 licenciements dans l'entreprise, et la fermeture de l'agence. Il propose des grands déplacements à la place des licenciements, l'annulation de toute sanction, le maintien des salaires au niveau de 175 heures par mois, etc...

- Jeudi 17 Avril: Nantes: interventions successives de la police à la Maison d'Arret (17h00) et place Graslin (22h00). A la Maison d'Arret, 80 détenus, après la promenade, refusent de réintégrer leurs cellules. D'après le témoignage de "Mini" Gérin (fils de Marc Gérin, du CAP) qui vient de sortir de la Maison d'Arret, les policiers ont utilisé la force: tirs de lacrymogènes dans l'enceinte de la prison, matraquages. Les revendications des prisonniers concernent vraisemblablement, d'après le CAP, l'hygiène, le travail en détention, l'entassement dans les locaux, et le parloir sans vitres de séparation. A noter que la police, très hésitante pour intervenir contre les métallos, a mis 6 minutes pour investir la prison, en grand attirail guerrier, et avec violence. Dans la soirée, le public d'un concert pop annulé en dernière minute, et qui manifestait sa colère, s'est hourtée aux policiers qui protégeaient le Gala des Orphelins de la Police, place Graslin, sur le parcours. Revendication de la nuit sabbatique, recueillie par un témoin: " c'est des musiciens qui veulent pas musiquer, nous on veut qu'ils musiquent". Quelques clients de l'Hotel de France, visés par les manifestants, parce qu'il abritait les musiciens en question, ont été enfoncés. Le feu ayant été mis dans une dépendance de l'hôtel. Climet brûlant, intervention des pompiers, fin des "troubles" à 23 heures.

- Vendredi 18 Avril: Rocade de LA Baule: le commissaire du gouvernement demande l'annulation de la déclaration d'utilité publique. Il admet le risque créé de destruction d'un site (marais salants), ce qui, pour permettre aux automobilistes de circuler deux mois de l'année ne paraît pas d'une réelle utilité publique. Cent spectateurs, venus en cars et en voitures particulières de la presque île guérandaise, ont assisté à l'audience du tribunal administratif de Nantes où cette décision a été prise.

- Vendredi 18 Avril: plus de 1000 personnes au meeting de l'Union de la Gauche à Nantes. Un groupe de jeunes gens scandant des mots d'ordre marxistes-léninistes est violemment expulsé de la salle, puis se regroupe à l'extérieur en déployant des drapeaux rouges. Nombreuses discussions.

- Samedi 19 Avril: Fin du conflit à la SAIO (informatique): augmentation des salaires de 75,00 minimum au 1^{er} Mai, étude des classifications pour application au 1^{er} Avril, deux autres augmentations au 1^{er} Septembre et 1^{er} Janvier en fonction de l'indice des prix etc... La CFDT considère l'accord positif (cf APL 92)

- Lundi 21 Avril: Grève chez Drouin (TTO): CFDT-FO-URCP-CNCR " au 1^{er} Mai l'augmentation des prix aura mangé les augmentations de salaire déjà obtenues..." Les syndicats demandent un salaire minimum de 1500 pour 40 heures, une grille partant de cette base et comme première étape 150 F d'augmentation uniforme, et l'amélioration des conditions de travail.

- Mardi 22 Avril: Les Batignoles entrent en action: le 18 Avril à l'appel de la CGT et de la CFDT, un arrêt de travail d'une heure et demie a eu lieu, avec défilé dans les ateliers. Rebelote le 22. Les Batignoles demandent le rattrapage sur la métallurgie nantaise, 180 F d'augmentation mensuelle pour tous, la direction bloque à 32 F.

- Mardi 22 Avril: " Le GIM ne doit pas fuir" déclare la CGT après l'annonce des 117 licenciements dans l'entreprise. Pour la CGT, GIM " a fait tourner l'usine au maximum pour un profit maximum en moins de temps possible". En 1968, l'usine, à sa création, a touché la subvention pour la création d'emplois, elle a été exonérée 5 ans de patente. " Quand un problème se pose, on transfère la production ailleurs, de telle sorte que l'usine de Nantes n'est plus indispensable..." Des actions sont à prévoir.

- Mardi 22 Avril: Coueron: Tréfinétaux. Le directeur sequestre dans son bureau pendant 3 heures par une trentaine de femmes des grévistes avec des enfants. Pendant près de 3 heures, le directeur a fait constater par huissier qu'il se trouvait dans l'impossibilité de quitter son bureau. A 18 heures, le patron accepte de céder sur un point: tous les manoeuvres sont désormais OS1. A 19 heures, un cortège le raccompagne à son domicile. A noter que pendant que les femmes étaient dans le bureau du directeur, les ouvriers massés dans la cour appuyaient leur action, ils ont raccompagné avec elles le directeur dans un climat très chaud. Assemblée Générale des ouvriers Mercredi à l'usine. La CGT de l'usine, dans un communiqué, déclare: " Après 4 semaines, la direction ne trouve rien de mieux que d'envoyer des lettres de chantage aux familles. Les femmes des salariés, Mardi 22 Avril, ont décidé de venir lui donner une réponse de vive voix, en même temps qu'elles montraient ainsi leur soutien à la juste lutte de leurs maris."

- Mardi 22 Avril: Dans la nuit, les agriculteurs et les gens qui les soutiennent manifestent à la prison de Saint-Nazaire et à celle de Nantes, où les 12 de Plessé sont détenus. A Nantes, où seraient détenues les trois femmes, 400 personnes se rassemblent par surprise devant la prison en criant: " Libérez nos camarades" Des pneus enflammés sont dispersés devant la grande porte; ils brûlent avec les poubelles. Deux cars de flics, déjà sur les lieux n'osent pas intervenir. Le manif contourne alors la prison en scandant des noys d'ordre, toutes les lumières de la prison s'allument, réveil général... Après un tour complet, les flics qui sont restés devant le Palais de Justice sont attaqués et mis en fuite. Le manif remonte place Viarne pour se disperser. Peu après la dispersion, les flics cernent la place Viarne et chargent 27 personnes sont arrêtées, dont 7 agriculteurs, et relâchés dans la journée. Le manif avait été décidée à toute vitesse à 17h30. Une délégation de Dubigeon participait.

LES ENTREPRISES LAITIÈRES INTENSIFIENT LEUR ACTION POUR ELIMINER

* LES PETITS PRODUCTEURS

- * La CANA propose de faire payer d'une façon uniforme les frais de ramassage à chaque producteur.
- * La ROCHE AUX FÈES envisage de ne plus ramasser le lait des 25 plus petits producteurs pour en prendre des plus gros.
- * La COLARENA exige que les petits producteurs portent leur lait à la route ou le groupent avec celui des voisins..
- * L'UCAL propose aux petits producteurs de "réorganiser" la collecte en ne ramassant leur lait que tous les deux jours, envisageant même le portage du lait à la route.
- * ATLALAIT paie déjà le lait sur la base de 386 de MG, ce qui permet de présenter une hausse apparente du prix du litre alors qu'il s'agit en réalité d'une baisse.
- * De nombreux industriels gardent leurs projets dans leur poche, attendant le test des propositions coopératives.

POURQUOI ON SE MOBILISE CONTRE CA ?

La valeur du travail n'est-elle pas la même pour les petits producteurs que pour un gros ? Le volume plus important est souvent permis par des investissements favorisés par des subventions et des prêts bonifiés !

Sur qui sont prélevées les subventions et les bonifications d'intérêt ? Pour avoir toujours partagé le combat des travailleurs contre la hiérarchie des revenus et des salaires, nous ne pouvons accepter toute la politique de primes, qui a pour conséquence l'augmentation des disparités en agriculture et l'élimination des petits producteurs.

Nous ne pouvons accepter le départ d'agriculteurs ou la non-installation des jeunes, alors qu'il y a le chômage. Nous devons maintenir le maximum de travailleurs à l'agriculture et mener des actions afin d'assurer un salaire pour tous les agriculteurs.

NOUS DEVONS NOUS BATTRE

pour un prix du lait tenant compte des coûts de production et de la rémunération du travail.

Après les palabres de Bruxelles, suite aux décisions d'autorités dites compétentes, on clairotte une augmentation du prix indicatif, ce qui dans les faits permet une hausse des produits finis, mais n'a aucune incidence sur le prix payé aux producteurs.

EXIGEONS DES ENTREPRISES LA REPERCUSSION DE CE QUI NOUS EST DU !

Pour maintenir le maximum d'agriculteurs dans la région, n'avons-nous pas à revendiquer les augmentations de prix pour un volume limité de production ? Par exemple, une augmentation sur le litrage correspondant à la moyenne des producteurs de l'entreprise ?

NON AUX PRIMES !

Quel producteur développé aurait le courage de demander 10 000 anciens francs à son voisin ? Mais certains ont la lâcheté de le faire faire par l'entreprise collectant leur lait...

Avril 75

FGDL 49

Groupement producteurs Vihiers
(UCAL)

PAYSANS TRAVAILLEURS 49-85-44

27 AVRIL AMENAGEONS

L'ERDRE

pour
tous

Une nouvelle étape dans la lutte pour la libération des bords de l'ERDRE est commencée.

Des années de lutte, des dossiers de documents officiels, des milliers de gens qui disent:

"L'ERDRE POUR TOUS. LE DROIT DE PASSAGE SERA RESTITUE AUX FAMILLES"

D'UN COTE LE POUVOIR EN PLACE QUE PREVOIT-IL ?

Beaucoup de plans, de schémas sur papier

-27 Km de promenades pour piétons

-34 Ha accessibles au public

-144 Ha de villages de vacances...etc...

Bref beaucoup de choses...avec BEAUCOUP DE MILLIONS. Et comme ils finissent par nous dire que les millions il n'y en a pas, alors on vend les bords de l'ERDRE (EX. L'ILE ST. DENIS réservé zone publique)

Tous ces plans s'ils se réalisaient sont faits pour que l'ERDRE touristique PROFITE AUX RICHES, à ceux qui pensent les loisirs pour nous.

QUE VOULONS NOUS AUX BORDS DE L'ERDRE ?

Ne pas dépenser des millions pour l'aménagement. Les habitants de la Chapelle ont montré qu'avec un peu de matériel, ils avaient aménagé plus d'un Km de rive aux bords du GESVRES sans que le conseil général ou la mairie de la Chapelle dépense un centime.

NOUS POUVONS RENDRE L'ERDRE ACCESSIBLE

POUR CELA IL FAUT S'Y METTRE TOUS

MANIFESTATION D'AMENAGEMENT DES BORDS DE L'ERDRE

PECHEURS...

FAMILLES...

JEUNES...

Des outils il en faudra pour tout le monde .

EMPORTEZ FAUCILLES, PELLES, PLOCHES, FOURCHES, etc...

POUR PRENDRE DES FORCES... LE CASSE CROUTE A MIDI

DES VOLONTAIRES POUR ORGANISER LES JEUX DES ENFANTS

CE JOUR LA UNE PARTIE DES BORDS DE L'ERDRE SERA DECLAREE ET
AMENAGEE EN ZONE PUBLIQUE.

Le C.A.B.E.

ET LES ASSOCIATIONS

DIMANCHE 27 AVRIL 10H30

A LA JONELIERE